

SOMMAIRE

ÉDITO	1
ACTUALITÉS	2
Restaurer la nature en France : portons la voix de la nature dans le débat public.....	2
Loi Duplomb : le futur de notre agriculture, notre santé et notre environnement méritent un débat	4
Proposition de loi Duplomb : toxique pour l'agriculture, l'environnement et la santé publique.....	4
FAUNE & FLORE.....	7
Un toit pour la biodiversité Seigy	7
La cistude d'Europe.....	7
Les orchidées de notre région....	8
ANIMATION	9
Lancement du projet «Habitants des Clochers»	9
Projet d'éducation à l'environnement : le « Dispositif pédagogique »	9
VIE ASSOCIATIVE	10
Le nouveau conseil d'administration.....	10
Les nouveaux à SNE	10
Sur le terrain : PNA (Plan Nationale d'Action) Papillons avec Eva Sempé	12
CALENDRIERS DES ANIMATIONS.....	13
COMITÉ DE RÉDACTION	16

ÉDITO :

Pour donner suite à notre Assemblée Générale du samedi 26 avril, je souhaite vous remercier, **vous les adhérents.tes** pour votre soutien au long cours, vous les élus.es qui vous êtes libérés.es pour assister une fois encore à cet important rendez-vous annuel.

Pourtant, la concurrence était rude au milieu de beaucoup d'événements associatifs ou touristiques, vous avez été ce noyau de bénévoles actifs sur lequel nous savons pouvoir nous appuyer pour participer aux activités qui nous passionnent toujours tournées vers notre cœur de métier : **la défense de la biodiversité.**

Nous avons jusque-là amplifié nos dynamiques de réflexions par des commissions internes vous partageant des travaux sur le bouleversement climatique et les prises de position dont SNE pouvait bâtir des argumentaires scientifiques et des mises à niveau de connaissances sur les énergies renouvelables ou sur la biodiversité, en lien avec notre réseau France Nature Environnement dont les webinaires pullulent de bonnes informations.

Mais aussi des temps de réflexion sur notre suivi financier de gestion interne dans ces temps de financements difficiles ou sur les clarifications de règles dans les relations entre salariés.es et administrateurs.trices et entre salariés.es.

Enfin, le terrain « Nature en ville, site Riton-Cornet » monopolise une ribambelle de bénévoles n'hésitant pas de mettre la main à des travaux concrets et physiques d'améliorations de l'accès et de la connaissance de la flore et de la faune présentes sur place.

Vous avez accepté pour accompagner ces commissions de **modifier la Gouvernance** de notre association en autorisant des co-présidences dédiées aux sujets concernés.

Ainsi, Julien devient le coprésident chargé de la finance et des relations humaines.

Bénilde devient la coprésidente chargée de la vie associative.

Caroline devient une coprésidente dont la compétence d'hydrologue nourrira notre réflexion sur le thème de l'eau, sa ressource et son partage.

Etienne gardera sa fonction de représentant de SNE dans les commissions externes officielles.

Nous sommes donc en parité de co-présidences.

Et Rosine continue son rôle de secrétaire.

Nous comptons sur vous Chers.es adhérents.tes et bénévoles.

Etienne Verschueren,

Coprésident en charge des relations extérieures.

Restaurer la nature en France : portons la voix de la nature dans le débat public

Face à l'effondrement de la biodiversité, il est temps de réparer les dégâts ! L'année dernière, grâce à vous, nous avons interpellé les eurodéputé-es pour leur demander de voter le texte le plus ambitieux pour la biodiversité depuis 30 ans : le Règlement européen sur la restauration de la nature. Et notre mobilisation a payé ! Désormais adopté, il est maintenant l'heure de le faire appliquer en France et de restaurer le vivant dans nos territoires. Pour cela, vous pouvez compter sur nous !

Ce 23 mai s'ouvre pour 3 mois, un grand débat public sur la restauration de la nature. De quoi s'agit-il ? Pourquoi est-ce important ? Comment allons-nous nous mobiliser ? France Nature Environnement vous donne les codes et vous embarque avec elle dans les coulisses du débat public.



Pourquoi restaurer la nature ?

Quels sont les enjeux ?

Le constat est alarmant : plus de 80 % des habitats naturels en Europe sont dans un mauvais état de conservation. Des écosystèmes fonctionnels constituent pourtant des éléments vitaux, en :

- ◆ Atténuant les pollutions de l'air et de l'eau potable ;
- ◆ Assurant la pollinisation et la qualité des sols ;
- ◆ Limitant l'émergence de maladies liées à la dégradation de l'environnement ;
- ◆ Diminuant la fréquence et l'intensité des risques dits naturels ;
- ◆ Stockant du carbone, etc.

Les Français-es l'ont compris puisqu'en 2024, nous étions 86 % à estimer que notre avenir et notre bien-être dépendent directement de l'état de la biodiversité.

Restaurer la nature, ça veut dire quoi ?

Restaurer la nature, au sens du Règlement européen, c'est contribuer au rétablissement des écosystèmes dégradés dans le but de rétablir leur résilience et de renforcer leur biodiversité de manière durable.

Concrètement, ce n'est pas revenir à une nature originelle et historique, mais cela veut dire

réparer les écosystèmes pour qu'ils retrouvent un bon état. Comme l'explique le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE - www.lecese.fr/actualites/la-restauration-de-la-nature-face-lurgence-donnons-lenvie-dagir), c'est comme pour une fracture de la jambe : la chirurgie visera à récupérer un bon état de référence (la capacité à s'appuyer sur la jambe et à marcher), et non un état originel (une jambe n'ayant pas subi la fracture).

Quels types de mesures pour restaurer la nature ?

Le plan national est une occasion unique de coordonner et massifier les efforts déjà conduits par différents acteurs dans les territoires. Il programmera les mesures de restauration à mettre en œuvre à l'échelle locale comme :

- ◆ L'enlèvement de barrages qui fracturent nos rivières et empêchent les migrations de poissons ;
- ◆ La plantation de haies pour créer des refuges de biodiversité ;
- ◆ La création de petites zones humides qui filtrent l'eau, etc.

Il pourra s'agir aussi des mesures limitant les pressions sur la biodiversité, comme l'arrêt de l'usage des pesticides en site Natura 2000 ou l'arrêt de la pêche ou du mouillage des bateaux dans des zones sensibles.

Pourquoi un débat pour restaurer la nature ?

Aujourd'hui adopté, le Règlement européen de restauration de la nature établit des règles pour contribuer à rétablir sur le long terme et de manière durable la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Il entend restaurer au moins 20 % des terres et des mers de l'Union Européenne d'ici à 2030.

Quelle application en France ?

La balle est dans notre camp ! La France, comme chaque État membre, doit établir d'ici septembre 2026 un Plan National de Restauration de la Nature (PNRN) pour décliner l'objectif européen. Celui-ci ne sera réellement atteint que si chaque pays met en place des mesures fortes pour répondre aux enjeux au niveau national et au niveau local. Un grand débat public sera donc organisé pour consulter tous les acteurs sur le sujet sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Quand a lieu cette concertation ?

Le ministère de la Transition écologique propose aux Français.es de s'exprimer, du **23 mai au 23 août 2025**, sur le thème de la restauration de la nature, dans le cadre de la concertation préalable au Plan National de Restauration de la Nature.

Comment participer au débat public ?

95% des français.es considèrent qu'il est crucial de se mobiliser pour protéger et restaurer la biodiversité. Ce large consensus doit se retrouver dans le débat public qui s'ouvre, afin que le futur plan national de restauration puisse rendre à la nature sa place, et offrir à chacun un avenir vivable et désirable.

Pour nous aider, plusieurs moyens sont à votre disposition ci-dessus :

Participer au débat public

- ◆ Donner son avis en ligne (<https://www.debatpublic.fr/plan-national-de-restauration-de-la-nature-pnrn-6794>) sur le site de la CNDP avant le 23 août
- ◆ Participer aux réunions publiques, en présentiel ou en visio, grâce à l'agenda disponible ici (<https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/>)

JE PARTICIPE AU DÉBAT (<https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/>).

Donner de la force aux associations de protection de la nature

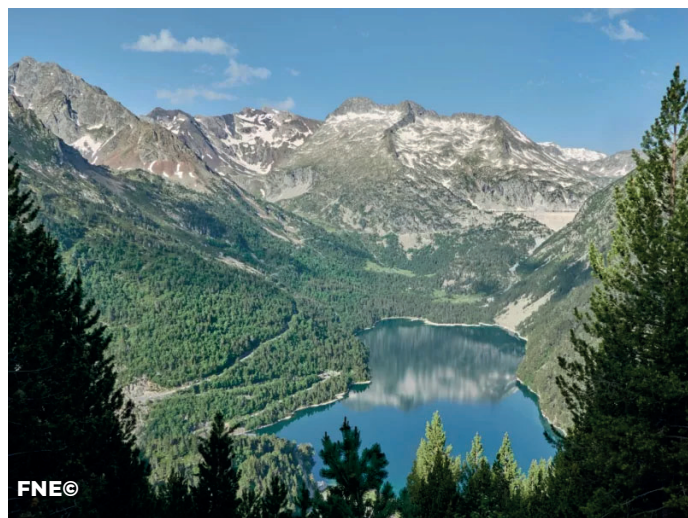
À FNE, on se remonte les manches, on plante, on creuse, on défend les espèces, on dénonce les projets absurdes, on interpelle les décideurs. De nombreuses associations du mouvement partout en France restaurent elles-mêmes des milieux naturels pour renforcer la biodiversité. Pour le débat public, nous nous mobilisons :

- ◆ Face aux représentants d'intérêts privés, nous portons la voix de la nature et de l'intérêt général pendant le débat ;
- ◆ Nous soumettons des recommandations sur les milieux prioritaires à restaurer aux décideurs, pour que les efforts et les ressources investis soient vraiment efficaces.

JE SOUTIENS FNE (https://soutenir.fne.asso.fr/?mtm_campaign=web&mtm_kwd=2025-dossier-restauration-nature).

Pour soutenir la mobilisation lors du débat :

- ◆ Abonnez-vous à notre newsletter pour suivre notre action.



JE M'ABONNE À LA NEWSLETTER : (https://fne.asso.fr/newsletter?mtm_campaign=web&mtm_kwd=2025-dossier-restauration-nature)

- ◆ **Soutenez votre association locale** qui participe chaque jour à la préservation de la nature près de chez vous : en likant sa page sur les réseaux par exemple, en donnant ou en rejoignant son équipe de bénévoles

Je trouve et m'engage dans mon asso locale pour soutenir son action : <https://fne.asso.fr/je-deviens-benevole>

- ◆ **Likez et partagez nos publications sur les réseaux sociaux** : c'est important pour que la majorité souvent silencieuse soit enfin visible !

FNE - Publié le 23 mai 2025



Loi Duplomb : le futur de notre agriculture, notre santé et notre environnement méritent un débat

Aujourd'hui, les député-es sont appelé-es à voter une motion de rejet concernant la proposition de loi Duplomb. Présenté comme une réponse aux "contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur", ce texte est en réalité une régression majeure, mettant en péril la santé, l'environnement et l'avenir même de notre agriculture.

Paradoxalement, le but de cette motion de rejet est de permettre l'adoption du texte. En effet, le temps risque de manquer pour examiner les 3 500 amendements déposés dans le temps alloué par le Gouvernement à ce texte.

Plutôt que de prolonger ce temps, pourtant nécessaire sur des enjeux clés, certains parlementaires ont déposé cette motion de rejet pour contourner le débat. Si elle était adoptée, aucun amendement ne serait examiné, le texte serait directement soumis à une commission mixte paritaire composée de 7 parlementaires (Sénat et Assemblée Nationale). Étant donné l'importance des enjeux, **France Nature Environnement appelle les député-es à ne pas voter la motion de rejet pour ne pas laisser un texte d'une telle gravité être adopté sans débat.**

Un retour en arrière toxique pour la santé publique et l'environnement

Sous prétexte de "simplifier" le travail agricole, la loi Duplomb :

- ◆ Facilite l'expansion des élevages intensifs, sources de nombreuses pollutions et de mal-être animal.
- ◆ Favorise l'implantation de mégabassines au profit de l'agriculture intensive, en facilitant les dérogations à la protection des espèces protégées.
- ◆ Affaiblit la protection des zones humides, pourtant essentielles à la régulation du climat, la gestion des inondations et sécheresses et la préservation de la biodiversité
- ◆ Réautorise l'acétamipride, 7 ans après que la



France a interdit les néonicotinoïdes en raison de leur dangerosité pour les pollinisateurs et la santé humaine.

- ◆ Encourage indirectement l'usage des pesticides, alors même que leurs effets délétères sur la santé humaine et l'environnement sont largement documentés.

FNE appelle à un sursaut politique pour notre santé et l'avenir de notre agriculture

Cette proposition de loi ne répond pas aux véritables défis du monde agricole - faibles revenus, répartition inéquitable de la valeur, besoin d'accompagnement dans la transition agroécologique. Elle perpétue et accentue un système industriel et destructeur. En opposant agriculture et protection de l'environnement, la proposition de loi Duplomb détruit les capacités de production futures en même temps que notre santé.

France Nature Environnement, aux côtés des 134 000 personnes qui les ont interpellé-es, appelle les parlementaires à avoir le courage de mettre à la poubelle cette proposition de loi dangereuse et à engager un travail pour assurer une véritable transition agroécologique, respectueuse de notre santé, de l'environnement et des agriculteurs.

FNE - Publié le 26 mai 2025

Proposition de loi Duplomb : toxique pour l'agriculture, l'environnement et la santé publique

La proposition de loi dite "Loi Duplomb", du nom du sénateur qui en est rapporteur et premier signataire, réellement intitulée « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », a été votée au Sénat le 28 janvier. Elle est maintenant examinée par l'Assemblée nationale. Présentée comme complémentaire à la loi d'orientation agricole, elle liste un ensemble de régressions environnementales qui mettent en péril la santé humaine et celle des écosystèmes au bénéfice d'une agriculture industrielle à bout de souffle. Le soutien du gouvernement à ce texte est un très mauvais signal pour la transition agroécologique. FNE a réalisé une analyse approfondie de ce texte et alerte sur ses impacts désastreux.



L'actualité de la proposition de la loi « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » ou « Loi Duplomb »

La semaine du 5 mai, la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné le texte. Elle était saisie sur le fond sur les articles 5 (stockage d'eau et zones humides) et 6 (OFB), et pour avis sur les autres articles. Les député.es ont largement réorienté le texte, en supprimant une grande partie des dispositions mettant en jeu la santé publique et des écosystèmes (comme le retour des néonicotinoïdes, la mise sous tutelle de l'ANSES, le relèvement des seuils des ferme-usines et l'affaiblissement de la protection des zones humides, ...), et votant plusieurs articles additionnels allant vers une meilleure protection de la ressource en eau et une accélération efficace des contentieux environnementaux.

La semaine du 12 mai, c'était au tour de la Commission des affaires économiques d'examiner le texte. En miroir de la première commission, elle était saisie au fond sur les articles 1, 2, 3, 4, 7 et 8, et pour avis sur les 5 et 6. Les député.es de la Commission des affaires économiques sont largement revenus à l'esprit initial du texte, en réintroduisant l'autorisation de l'acétamipride, néonicotinoïde tueur d'abeilles, en facilitant les élevages intensifs et limitant la consultation publique, ... des cadeaux faits à l'agriculture industrielle, sans prise en compte des connaissances scientifiques qui témoignent des risques que font peser ces dispositions sur la santé des citoyen·nes. Seul accord entre les deux commissions : la mise sous tutelle de l'ANSES a été supprimée des deux côtés.

Le texte qui sera discuté en séance reste donc largement orienté en soutien à l'agriculture industrielle, quoi qu'il en coûte à la santé des agriculteur·ices, des citoyen·nes, de l'environnement, et au futur de l'agriculture. FNE appelle donc les député·es à rejeter l'ensemble de la proposition de loi Duplomb.

Pesticides : des reculs majeurs

Les articles 1 et 2 de la proposition visent notamment à :

- ◆ Supprimer l'obligation de séparation entre la vente et le conseil pour les produits phytopharmaceutiques, en permettant aux vendeurs de pesticides de conseiller les acheteurs
- ◆ Supprimer l'obligation du Certificat d'économie de pesticides lorsque les produits ont été achetés à l'étranger
- ◆ Réautoriser par dérogation la mise sur le marché de certaines substances néonicotinoïdes
- ◆ Créer un conseil d'orientation pour la protection des cultures qui pourra prioriser le travail sur les autorisations de mise sur le marché de l'ANSES en fonction des attentes des filières (et non des priorités de santé publique)

Notre analyse

La France est déjà le 2^e plus gros consommateur de pesticides **et le second pays qui autorise le plus de pesticides en Europe**. La proposition de loi, qui reprend des demandes portées par la FNSEA, favoriserait leur utilisation alors même qu'ils présentent des risques avérés pour la santé humaine, sont identifiés comme une cause majeure de l'effondrement de la biodiversité et du déclin des oiseaux, de la pollution des eaux et sols. Par exemple, **17 millions de Français ont consommé au moins une fois de l'eau non-conforme à la**



réglementation sur les pesticides en 2023.

Les néonicotinoïdes avaient été interdits en 2018 car ils sont particulièrement toxiques pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs, pourtant essentiels à l'agriculture. L'injonction à produire à tout prix se fait au détriment de notre santé, de la biodiversité, de la santé des sols, de la qualité de l'air et de l'eau, et de la capacité à produire des générations futures.

Par contraste, des alternatives agroécologiques comme l'agriculture biologique ont montré qu'il est possible de produire sans pesticides, en respectant la santé des sols, la qualité de l'air et de l'eau et en se basant sur les équilibres naturels. **C'est cette transformation que nous appelons les élu·es à soutenir dans la loi**. Notre santé et notre environnement en dépendent.

Pour aller plus loin : voir notre article 10 raisons de ne pas revenir sur l'interdiction des néonicotinoïdes



Eau : une gestion biaisée au détriment des usages essentiels

L'article 5 promeut une politique de **stockage massif de l'eau pour l'agriculture irriguée**, en présumant d'intérêt général majeur les ouvrages de prélèvement et stockage d'eau agricole dans les zones affectées d'un déficit quantitatif pérenne. Ils seront aussi présumés répondre à une raison impérative d'intérêt public majeur, ce qui faciliterait l'obtention de dérogations sur les atteintes à la biodiversité. Supprimé en Commission, il risque de réapparaître par amendement lors de l'examen en séance.

Notre analyse

La proposition de loi Duplomb se fera au détriment du bon fonctionnement des milieux naturels, dans un contexte où plus d'un tiers de la France souffre déjà de pénuries structurelles en eau.

De plus, la surface agricole irriguée ne représente que 6,8 % de la surface agricole utile (SAU), et les productions qui en sont issues ne servent que très peu à nourrir les Français et les Françaises : 34 % sont destinées à l'exportation, et parmi ce qui reste en France, seulement 26 % est destiné à l'alimentation humaine.

Aussi, ces dispositions sont un cadeau de plus fait à quelques agriculteurs industriels, et desservent les capacités de production futures, les agriculteurs et agricultrices déjà impliqués dans une gestion plus sobre et dans la juste répartition de la ressource en eau. Pour la résilience de notre agriculture, la logique doit être la sobriété et l'adaptation à la ressource disponible.

Pour aller plus loin : voir notre dossier Irrigation : le vrai-faux

Un recul dangereux pour la protection des zones humides

L'article 5 propose aussi de créer un nouveau type de zone humide, la **"zone humide fortement modifiée"** dans laquelle certaines installations impactant le cycle de l'eau pourraient ne pas être soumises à autorisation ou à la déclaration. Supprimé en Commission, il risque de réapparaître par amendement lors de l'examen en séance.

Notre analyse

Ces écosystèmes sont essentiels pour la gestion des inondations et des sécheresses, mais aussi pour la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité. Ils sont pourtant en recul constant : 50 % de disparition depuis 1960. Cette proposition de loi modifie leur cadre de protection pour que le droit puisse facilement être contourné dans les faits et que ces zones puissent

être asséchées sans conséquence.

En parallèle, la France propose une cartographie bien trop restrictive pour l'application de la Bonne Conditionnalité Agricole et Environnementale 2 (BCAE2) de la Politique Agricole Commune (sur la protection des tourbières et zones humides). Ces logiques complémentaires donnent des gages à l'agriculture industrielle et à ses syndicats et accélèrent la disparition de ces milieux et de l'agriculture paysanne (notamment élevage à l'herbe) associée.

Un texte juridiquement fragile et contraire aux engagements européens

La proposition de loi va à l'encontre des directives européennes sur l'eau et les pesticides. Elle expose la France à des sanctions coûteuses, tout en contrevenant à la **Charte de l'environnement**, qui reconnaît la protection de l'environnement comme un objectif constitutionnel.

Nos propositions pour une agriculture durable

France Nature Environnement appelle à un rejet de cette proposition de loi et propose des mesures pour une agriculture plus durable et juste, notamment :

- ◆ Une transition vers l'agroécologie, avec la réduction effective des pesticides et une gestion de l'eau partagée, priorisant les besoins en eau potable et environnementaux ;
- ◆ Une transition de l'élevage, dans une logique du moins et mieux ;
- ◆ Une reconnexion entre agriculture et alimentation sur les territoires.

Les alternatives existantes ont fait leur preuve : l'agroécologie paysanne et l'agriculture biologique redéfinissent notre rapport au vivant et répondent efficacement aux enjeux de climat et de biodiversité, tout en assurant la souveraineté alimentaire. Il est temps que l'Etat et les parlementaires fassent le choix d'accompagner la transition vers une agriculture respectueuse du vivant et assurant une juste rémunération aux agriculteurs et agricultrices, plutôt que de maintenir artificiellement un modèle industriel déconnecté des territoires et des ressources, pour satisfaire la FNSEA et l'industrie agro-alimentaire.

- ◆ Pour aller plus loin, voir notre dossier : nos 15 propositions pour une agriculture plus durable et plus juste (<https://fne.asso.fr/dossiers/nos-15-propositions-pour-une-agriculture-plus-durable-et-plus-juste>)

Publié le 23 janvier 2025 - Mis à jour le 26 mai 2025



FAUNE ET FLORE

Un toit pour la biodiversité Seigy

Depuis 2020, France Nature Environnement Centre-Val de Loire dont Sologne Nature Environnement fait partie, a développé, une coalition nommée "Transition énergétique et préservation de la biodiversité". Dans cette volonté, SNE s'est mis à travailler avec les acteurs du bâti afin que la biodiversité soit mieux préservée dans un contexte de rénovation énergétique, à travers l'opération un toit pour la biodiversité.

Cette opération a pour objectifs principaux :

- ◆ La protection des gîtes de chauves-souris et d'oiseaux dans les bâtiments concernés
- ◆ La sensibilisation et l'accompagnement des collectivités dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs travaux
- ◆ La sensibilisation des habitants concernés

Cette année, SNE a été sollicitée par la commune de Seigy. La commune souhaite que l'association l'accompagne dans la prise en compte de la biodiversité lors des travaux de rénovation/restauration/destruction d'une longère communale ainsi que ces bâtiments annexes (chai, four à pain, clapier et hangar).

De mai à mi-septembre, l'association réalisera un diagnostic écologique pour connaître les espèces vivant dans ces bâtiments (période dans laquelle les espèces peuvent être présentes). Les espèces comme les Chauves-souris, les Hirondelles, les Martinets, les Moineaux ou les Rougequeue sont recherchés sur les façades et les combles du bâtiment.

Ce diagnostic permet de conseiller la commune sur l'échéancier des travaux et des moyens de



compensation qu'elle peut mettre en place (installation de nichoirs...). En effet, ces espèces sont protégées par la loi et il est formellement interdit de réaliser des travaux en présence de ces espèces, sous peine de fortes condamnations.

A notre première venue, une nichée de Rougequeue noirs est présente. Les prochaines recherches permettront de déterminer la présence ou non de Chauves-souris dans les combles ainsi que les autres espèces protégées.

Lorsque le diagnostic sera fini ainsi que les moyens de compensation déterminés, le projet devra être validé par la Direction Départementale des Territoires du Loir-et-Cher pour commencer les travaux.

Simon Le Deschault,

Chargé de missions mammifères

La Cistude d'Europe

*La Cistude d'Europe de son nom latin, *Emys orbicularis*, est une petite tortue d'eau douce pouvant mesurer jusqu'à 20 cm et peser 1 kilogramme. Caractérisée par de nombreuses taches jaunes sur l'ensemble de sa peau ainsi que sur la dossière de sa carapace, elle est également dotée d'une longue queue effilée ainsi que de pattes palmées et de griffes puissantes.*

Vous ne le savez peut-être pas, mais la Cistude d'Europe figure parmi les espèces de Tortue les plus répandues. Sa répartition géographique s'étend du Danemark à l'Afrique du Nord, mais couvre également un large territoire allant du Portugal au Kazakhstan. Malheureusement, ses populations sont en constante régression sur la majeure partie de son aire de répartition et la France n'est pas une exception. Elle figure donc sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) dans la catégorie « quasi-menacée » à l'échelle nationale.

C'est la raison pour laquelle les études réalisées sont importantes. Elles permettent notamment de recenser de nouvelles populations, d'étudier leur évolution à travers le temps et de détecter d'éventuels problèmes. Par exemple, à l'échelle de l'association, un site de ponte fortement prédaté a été découvert en 2019. Une clôture de protection a par la suite été installée en 2020 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour limiter l'accès aux prédateurs et permettre aux cistudons d'émerger.

Ainsi, 5 ans après et grâce au suivi de population annuel, nous découvrons plusieurs nouveaux individus âgés de 2 à 5 ans ! Véritable bonne



nouvelle en photo juste ici !

Lorsque les individus sont jeunes, il est possible de connaître leur âge grâce aux stries de croissance présentes sur les écailles de leur plastron.

Emma Depréter,
Chargée d'études.



Cistude ©SNE

Les orchidées de notre région



Orchis pourpre X singe hybride ©Maurice SEMPE

Vendredi 23 mai à 19 h a eu lieu la 2ème réunion botanique de l'année qui traitait de la thématique des orchidées. La composition des fleurs, racines ou bulbes, les genres, leur reproduction et leur germination d'un point de vue théorique. Nous étions 8 personnes à cette réunion, réunis autour de la table et devant un vidéo projecteur.

Le dimanche qui a suivi cette réunion et comme à l'accoutumé, se déroulait la sortie sur le terrain.

Il ne faisait pas très beau, mais nous étions 7 fidèles au rendez-vous.

Nous avons choisi l'ENS de la Grosse Pierre à Mareuil-sur-Cher pour la matinée et le site « des Trous », à Chémery, pour l'après-midi.

Les orchidées poussent principalement sur terrain calcaire et le site de la Grosse Pierre, avec ses pentes crayeuses, leur convient tout à fait. Elles fleurissent de mai à juin et nous étions pile dans le créneau qui convient ! Ce que nous avons observé à cette sortie sur le terrain :

Deux espèces étonnantes : la Néottie nid d'oiseaux, une espèce d'orchidée sans chlorophylle de couleur beige, et la Listère ovale, aux fleurs verdâtres, puis 4 espèces d'Orchis : l'Orchis singe, qui se distingue par ses fleurs s'épanouissant d'abord au sommet de l'épi, contrairement à l'Orchis pourpre, qui démarre sa floraison par le bas de l'épi, le fameux Orchis bouc, dont la fleur verdâtre au long tablier enroulé en spirale répand une forte odeur de bouc, et l'Orchis homme pendu, que l'on trouve souvent sur les prairies en pente. Son épi est allongé, étroit et ses fleurs sont vertes avec un labelle d'un roux



Orchis pourpre ©Maurice SEMPE



Ophrys araignée © Maurice SEMPE



Orchis pyramidale ©Maurice SEMPE

jaunâtre à 4 divisions étroites, offrant un peu l'aspect d'un homme pendu. Les Orchis s'hybrident parfois entre eux et nous avons observé deux hybrides (l'un d'Orchis singe et d'Orchis pourpre et l'autre, hybride d'Orchis singe et d'Orchis homme pendu.)

Sur l'ensemble de ces deux sites, nous avons observé également des Ophrys qui sont des Orchidées dont les fleurs n'ont pas d'éperon et dont le tablier ou labelle est épais et velouté. L'aspect de leurs fleurs leur a fait donner les noms des insectes auxquels elles ressemblent : Ophrys abeille, Ophrys mouche, Ophrys araignée. Enfin deux autres espèces d'orchidées qui ne sont ni des Orchis ni des Ophrys : les Céphalantères et les Plathantères dont les fleurs en épi sont généralement dans les teintes pâles.

De plus, nous avons aussi observé des papillons très intéressants, comme la Lucine (Hamearis lucina) et l'Argus bleu céleste (Lysandra belargus)

Jacqueline et Yves Bonneau,

Adhérents de Sologne Nature Environnement pour le groupe botanique



ANIMATION

Lancement du projet «Habitants des Clochers»



Cette année, un nouveau projet a vu le jour au sein de l'association Nous travaillons désormais sur la faune des clochers, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Nous nous sommes aperçus au fil des années et des prospections que les clochers conciliaient un patrimoine historique et un patrimoine naturel remarquables. Pour autant,

la cohabitation avec certaines espèces n'est pas forcément aisée. Nous voulons donc accompagner les communes dans la gestion de leurs clochers, en fonction des espèces qui y vivent. Nous souhaitons aussi sensibiliser et mobiliser tous les types de publics autour de cette thématique : les élus et les agents communaux, le grand public (habitants, locaux, touristes...), le public scolaire mais également les futurs professionnels du bâtiment. De nombreuses actions de communication seront également réalisées comme l'édition d'un livret sur la faune des clochers, ou la conception d'une exposition extérieure en maxi format !

En bref, un très grand projet en faveur des chauves-souris et des oiseaux de nos clochers, avec une équipe salariée toujours très motivée

Sarah Bricard,

Éducatrice à l'environnement.



Projet d'éducation à l'environnement : le « Dispositif pédagogique »

Il s'agit d'un dispositif de soutien aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les écoles et établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire, pour les cycles 2 à 4 (du CP à la 3ème), les MFR (maison familiale rurale) et les lycées généraux, professionnels et agricoles.

Ce dispositif, coordonné par le Graine Centre Val de Loire, invite les classes à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local.

Tout au long des projets, les élèves sont amenés à être sur le terrain et dans la nature pour aboutir à la mise en place d'actions visant à sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et à la biodiversité.

Ces projets sont menés dans une logique de partenariat entre enseignants, élèves, éco-délégués et éducateurs à l'environnement, qui construisent et animent ensemble ce projet.

Concrètement, les élèves bénéficient de trois animations d'une demi-journée répartie dans l'année scolaire, animées par un éducateur ou une éducatrice à l'environnement. Les 3 animations sont prises en charge à 100% par les partenaires de la Convention Régionale pour l'Education à l'Environnement et au développement durable (CREEDD). Un accompagnement financier pour

le transport et l'achat de matériel est envisageable. Les thèmes pouvant être abordés sont l'eau, le climat, la biodiversité et l'alimentation.

Cette année, l'équipe d'éducateur-riche d'SNE a accompagné les projets de 4 collèges à Lamotte Beuvron, Bracieux, Tigy et Romorantin, un projet au lycée Claude de France à Romorantin et un projet de l'école Saint Exupéry à Marcilly en Gault. Les thèmes ont été très variés allant de la biodiversité, la création de mare, l'eau, les insectes, l'étude de l'entomofaune jusqu'à l'alimentation et l'agriculture.

Voici en image, les élèves en pleine découverte !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://grainecentre.org/un-appel-a-projets-pour-les-etablissements-scolaires> ou auprès de l'équipe d'animation d'SNE.

L'équipe d'animation



VIE ASSOCIATIVE

Le nouveau conseil d'administration



ETIENNE VERSCHUEREN,
Coprésident en charge des relations extérieures



CAROLINE GRÉGOIRE,
Coprésidente



JULIEN GILLEMART,
Coprésident en charge des finances et des ressources humaines



BÉNILDE MOTEAU,
Coprésidente en charge de la vie associative



ROSINE BIGUET,
Secrétaire



MICHEL ROUBALAY,
Administrateur



CLAUDE GOVÉHOVITCH,
Administrateur



THOMAS THEVENET
Administrateur



TEDDY SOURIAU
Administrateur



RODOLPHE GODIN,
Administrateur



MICHEL PETTIT,
Administrateur coopté



PASCAL AGOSTINI,
Administrateur coopté

<https://www.sologne-nature.org/l-association/l-equipe>

Les nouveaux à SNE



Louis Grandjean

Bonjour, moi, c'est Louis, j'ai intégré l'équipe de Sologne Nature Environnement depuis le 1er avril !

En tant que volontaire en service civique, j'ai l'opportunité d'intégrer l'équipe de l'association en tant que Chargé de communication au côté de Clotilde. Je serai principalement en charge des réseaux sociaux, des newsletters... Il se peut que vous me voyiez aux diverses manifestations ou même sur le terrain avec les salariés.

Après avoir obtenu mon BTS Tourisme, je me suis spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. J'ai appris à créer un site internet de A à Z et de tenir des projets de communication. J'ai eu l'opportunité d'être en contact et de travailler avec des professionnels à travers de nombreux projets, fictifs et réels.

Après l'obtention de mon diplôme, je me suis demandé comment j'envisageai mon entrée dans le monde du travail. C'est à ce moment précis que le service civique à Sologne Nature Environnement me paraissait être une expérience enrichissante que je ne devais pas laisser passer !

Louis Grandjean,

À bientôt à SNE !

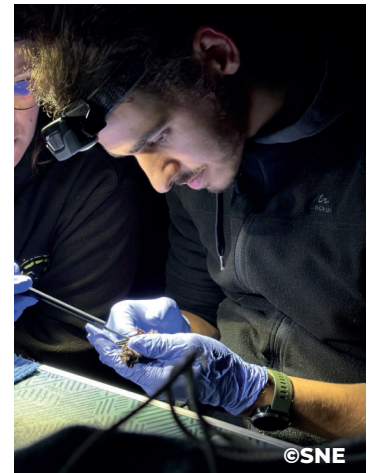
Volontaire en Service Civique Dynamisation de la Vie Associative

SNI n°137



Simon Le Deschault

Bonjour, je m'appelle Simon et j'ai 24 ans. Certains d'entre vous me connaissent déjà. He oui ! 2 ans après, je reviens à SNE. J'étais pendant l'été en 2023 la stagiaire sur les chauves-souris. Ce stage m'a tellement plu que j'ai voulu faire des chauves-souris mon métier. Je reviens donc cette année pour 7 mois, d'avril à octobre, en tant que chargé de missions mammifères. Mes principales missions seront centrées sur les chauves-souris, avec l'encadrement de Florent, stagiaire sur les chauves-souris cette année, l'organisation des sorties des prospections Noctules et l'inventaire des clochers de Sologne. Je ferai également des diagnostics écologiques de la faune du bâti dans le cadre de rénovation ou destructions de bâtiments.



Simon Le Deschault,
Chargé de missions mammifères



Emma Deprêter

Je m'appelle Emma Deprêter, j'ai 24 ans et je suis arrivée le 19 mai à SNE. Originaire du Cher, c'est dans le cadre d'un petit CDD de chargée d'étude que je débarque en Sologne.

Étant diplômée d'un Master en Ecophysiologie et passionnée par les reptiles, ce sont eux qui ont rythmé l'essentiel de mes expériences professionnelles jusqu'ici. Des Pyrénées à la Corse, en passant par la Croatie et l'Equateur, c'est en Sologne qu'ils m'emmènent pour la saison estivale !

Ainsi, pas de surprise, je suis là pour travailler sur les projets liés aux reptiles pour la saison 2025. Cela concerne notamment nos magnifiques petites Cistudes ainsi que le tant recherché Lézard des souches.

Mes missions consistent donc principalement à poursuivre les suivis menés depuis plusieurs années sur 2 populations de Cistudes et à en inaugurer un nouveau. Concernant le Lézard des souches, je vais tenter de le débusquer par le biais de prospections protocolées.

Au plaisir de vous rencontrer à SNE !

Emma Deprêter,
Chargée d'études.

Florent Lecler

Salut à toutes et à tous,

Moi, c'est Florent Lecler, le nouveau stagiaire chez Sologne Nature Environnement ! Je suis là pour trois mois dans le cadre de ma licence professionnelle, et je travaille plus particulièrement sur le programme chiroptères.

Je m'occupe notamment de l'inventaire des colonies de reproduction de chauves-souris. Passionné de naturalisme depuis un bon moment, j'aime étudier différents taxons (oiseaux, insectes, plantes et chauves-souris) je suis toujours partant pour apprendre de nouvelles choses sur la faune et la flore.

Au plaisir d'échanger avec vous pendant mon stage !



Florent Lecler,
Stagiaire Chiroptère





Léna Baldeck

Bonjour !

Je m'appelle Lena Baldeck et je suis en seconde à Romorantin. Je suis membre de S.N.E. depuis des années et j'en ai profité pour faire mon stage de seconde, d'une semaine.

Ce fut très enrichissant de passer ces quelques jours avec vous. Durant cette semaine j'ai pu participer à l'inventaire des papillons, des libellules et au suivi de la cistude.

Merci à tous pour votre accueil chaleureux et pour le temps que vous m'avez consacré.

Ce stage m'a vraiment plu, je n'hésiterai pas à le recommander à d'autres (futurs) stagiaires !

A très bientôt,

Léna Baldeck,
Stagiaire en seconde

Sur le terrain : PNA (Plan Nationale d'Action) Papillons avec Eva Sempé

Durant la journée du vendredi 9 mai, j'ai accompagné Eva afin de réaliser un plan national d'action sur les papillons. Notre mission de la journée : rechercher le Damier de la Succise. Avec un ton orangé et un damier noir, il a une durée de vie moyenne à 3 semaines.

Notre recherche se focalisait dans les prairies humides, une zone sur laquelle la Succise des près est favorable à son bon développement. La chenille du futur damier de la Succise se nourrit sur la fleur et ainsi se transforme en papillon que nous recherchons.

Une fois sur les bonnes zones de recherche, nous nous sommes équipés de bottes et de notre appareil photo pour trouver le Damier de la Succise.

Nous avons eu la chance d'en trouver plus d'une dizaine. Mais pas seulement !

Avec une bonne météo en fin de matinée et en milieu d'après-midi, les papillons étaient de sortie. Nous avons aussi croisé des « procris » ou encore des « papillons carte géographique ». Mais pourquoi ce nom ? Tout s'explique avec le revers de ses ailes, nous retrouvons une ressemblance avec des routes tracées sur une carte.



Papillon damier de la succise © SNE

Louis Grandjean,
Volontaire en Service Civique Dynamisation de la Vie Associative



CALENDRIER DES SORTIES

Les Estivales de l'eau

Les sorties sont à 2€ pour tous et gratuites pour les moins de 14 ans !
 Pour vous inscrire à une sortie, nous soutenir et adhérer, retrouvez-nous sur <https://www.sologne-nature.org> ou téléphonez-nous au 02.54.76.27.18

Sologne Nature Environnement
 23 rue de Selles-sur-Cher - Parc de Beaulieu
 41200 Romorantin-Lanthenay
 02 54 76 27 18
www.sologne-nature.org

2025 Les Estivales de l'eau!
 16 sorties pour découvrir les zones humides de Sologne!

Tout savoir sur nos sorties

Pourquoi adhérer ?
 Adhérer c'est aider et protéger le patrimoine naturel de Sologne.
 L'adhésion vous permet de participer aux activités, de bénéficier de tarifs réduits, de bénéficier de certaines de nos animations gratuites et participatives à la ve de l'été et à la promotion de la nature en Sologne.
 La cotisation ou vos dons sont envoyés avec la sortie pour confirmer et préciser l'organisation de l'animation.

Nos missions
 Mettre en valeur le patrimoine naturel de Sologne ; nous réalisons des inventaires et études de terrain.
 Sensibiliser le public, du scolaire au grand public, nous proposons des animations pour faire découvrir la nature, sa richesse et ses enjeux.
 Accompagner les collectivités et particuliers privés en compte de la nature dans leurs actions et projets.
 Réserver de biodiversité et essentielles pour le maintien durable de nos zones humides vous dévoilent toutes leurs richesses et leurs beautés!

Les estivales de l'eau, késako ?
 Sologne Nature Environnement vous propose une dizaine de balades accompagnées par des animateurs qualifiés pour découvrir les milieux aquatiques de Sologne : étangs, marais, rivières, prairies humides, tourbières, réservoirs de biodiversité et essentielles pour le maintien durable de nos zones humides vous dévoilent toutes leurs richesses et leurs beautés!

Une fois inscrit, un mail vous sera envoyé avec la sortie pour confirmer et préciser l'organisation de l'animation.

Entre 2h et 2h30 | Jusqu'à 4km (hors balades)

Sologne Nature Environnement est signataire du "Qualité" qui vous assure une démarche de qualité et d'animation que nous proposons.

2025 Les Estivales de l'eau!
 16 sorties pour découvrir les zones humides de Sologne!

8 Juillet à 18h30 Conférence sur les zones humides
16 Juillet à 9h Un p'tit tour de la tourbière
22 Juillet à 14h Un puits de biodiversité
29 Juillet à 14h Demoiselles au bord de l'eau
5 Août à 14h Soixante ans de la Sologne
12 Août à 14h Soixante ans de la Sologne
19 Août à 14h Soixante ans de la Sologne
26 Août à 14h Soixante ans de la Sologne

Les mardis soir AU BORD DE L'EAU !
 Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir la nature d'une autre façon. Nous partons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Les sorties des ESTIVALES DE L'EAU !
 Solognots ou venus d'ailleurs, seul, en famille ou entre amis, nous vous invitons à explorer les milieux aquatiques de la Sologne comme vous le avez jamais vu !

1 Conférence sur les zones humides
 Mercredi 27 juillet à Neuvy (41)
 Le programme des Estivales de l'Eau a pour but de sensibiliser aux zones humides de Sologne. Venez découvrir et comprendre les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été sur le terrain!

2 Sur les pas du castor
 Samedi 2 août à Villefranche-sur-Cher (41)
 Abandonné au profit d'un mammifère semi-aquatique pas comme les autres, le castor a imposé son mode de vie dans la préservation de nos zones humides.

3 Un p'tit tour de la Tourbière!
 Samedi 12 juillet à Ménétréol-sur-Sauldre (18)
 Au cours d'une balade dans la tourbière des Landes, venez découvrir ce lieu qui a connu son plein essor au cours de l'histoire.

4 Un puits de biodiversité
 Mercredi 16 juillet à Argenteuil-sur-Saône (18)
 Cheminons ensemble au bord de l'étang ou puits et prenons le temps de contempler ce qui nous entoure. Petites bêtes, arbres, fleurs, oiseaux, traces des animaux... Toute une biodiversité est à portée de main, partons à sa découverte!

5 Demoiselles au bord de l'eau
 Mercredi 22 juillet à Neuvy (41)
 Lors d'une balade au bord de l'eau, partons à la recherche d'insectes et d'éléments au bord de l'eau. Venez découvrir les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été sur le terrain!

6 Soixante ans de la Sologne
 Samedi 2 août à Villefranche-sur-Cher (41)
 L'occasion pour nous de célébrer les 60 ans de la Sologne. Venez découvrir les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été sur le terrain!

7 Balade à Pommeau
 Samedi 9 août à Romorantin-Lanthenay (41)
 Venez découvrir les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été sur le terrain!

8 Les minuscules de l'eau!
 Mercredi 20 août à Vierzon (18)
 Venez découvrir les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été sur le terrain!

Les sorties sont à 2€ pour tous et gratuites pour les moins de 14 ans !
 Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant la sortie.
 Rendez-vous sur l'agenda de notre site internet ou par téléphone au 02 54 76 27 18.

27 JUIN 2025 À 18 H 30 : Conférence sur les zones humides

Rendez-vous à Maison des étangs à Saint-Viâtre (41).

Le programme des Estivales de l'Eau a pour but de sensibiliser aux zones humides de Sologne. Venez découvrir et comprendre les richesses et l'importance de ces milieux avant de vous accompagner tout au long de l'été, «sur le terrain».

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

05 JUILLET 2025 À 9H : Sur les pas du castor...

Rendez-vous à La guinguette de la plage à Villefranche-sur-Cher (41).

Allons sur la piste d'un mammifère semi-aquatique pas comme les autres, le Castor.

Architecte de nos rivières, découvrez son rôle fondamental dans la préservation de nos zones humides.

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

08 JUILLET 2025 À 20 H : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à Parking du sentier de la Salamandre à Vierzon (18).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la

nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

12 JUILLET 2025 À 9H : Un p'tit tour de la tourbière

Rendez-vous au Parking Tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Sauldre (18).

Au cours d'une balade dans la tourbière des Landes, venez découvrir la faune, la flore, tout ce monde exceptionnel qui se cache non loin de chez nous...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

15 JUILLET 2025 À 20 H : Mardi soir au bord de l'eau - Spécial affût

Rendez-vous à Lieu communiqué à Couffy (41).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons... Cette sortie spéciale affût vous dévoilera les secrets de l'observation des animaux.

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

16 JUILLET 2025 À 14H : Un Puits de biodiversité

Rendez-vous au Parking de l'Étang du Puits (Droite de la digue) à Argenteuil-sur-Sauldre (18).

Cheminons ensemble au bord de l'étang du Puits et prenons le temps de contempler ce qui nous entoure. Petites bêtes, arbres, fleurs, oiseaux, traces des animaux... Toute une biodiversité est à portée de main, partons à sa découverte !

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

22 JUILLET 2025 À 20 H : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à Étang communal à Villemurlin (45).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

23 JUILLET 2025 À 14H : Demoiselles au bord de l'eau

Rendez-vous devant le restaurant «La cheminée» à Neuvy (41)

Lors d'une balade au bord de l'eau, partons à la recherche d'êtres délicats et élégants au



vol rapide. Vous découvrirez tous leurs secrets pour les observer et les reconnaître.

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

29 JUILLET 2025 À 20 H : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à ENS de l'Île Marie à Vierzon (18).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partirons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

02 AOÛT 2025 À 9H : Soyez dans l'étang !

Rendez-vous à l'Etang de Cougnou, (route de Marcilly en Villette) à Ménestreau-en-Villette (45).

Les étangs font partie de notre paysage Solognot. Au travers de différentes activités, venez en apprendre plus sur ces milieux si présents en Sologne, et riches de biodiversité et d'histoires !

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

05 AOÛT 2025 À 19 H 30 : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à Centre de Rencontre des Générations, domaine de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier (41).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir

l'environnement d'une autre façon. Nous partirons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

09 AOÛT 2025 À 9H : Balade à Rom'Eau

Rendez-vous au Parking de la Fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay (41).

Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne. Ses bords de Sauldre, ses îles, sa faune, sa flore au fil de l'eau. Au cours d'une balade, découvrez la biodiversité de cette ville, intimement liée aux zones humides.

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

12 AOÛT 2025 À 19 H 30 : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à ENS de l'Étang du Puits à Argent-sur-Sauldre (18).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partirons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

19 AOÛT 2025 À 19H30 : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous sur la Place de l'église à Fontaines en Sologne (41).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partirons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

20 AOÛT 2025 À 9 H : Les minuscules de l'eau !

Rendez-vous à ENS de l'Île Marie à Vierzon (18).

Connaissez-vous les petites bêtes qui peuplent nos cours d'eau ? Gammar, Limnée, nêpe... Munis de bottes, épauillettes et boîtes loupes, nous vous proposons de partir à leur rencontre. Vous pourrez les attraper pour les observer et les déterminer !

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

26 AOÛT 2025 À 19H30 : Mardi soir au bord de l'eau

Rendez-vous à l'Étang de l'Aquialune à Coullons (45).

Ce rendez-vous au bord de l'eau vous permettra de découvrir l'environnement d'une autre façon. Nous partirons sur les chemins au crépuscule pour essayer de voir et d'entendre la nature qui se réveille lorsque nous, nous nous endormons...

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 14 ans

Ombres de la nuit

Le samedi 23 août à 20h00

Des Racines Et Des Rêves, Les Grands Coudrais à Crouy-sur-Cosson (41)

Dès la nuit tombée, vous voyez d'étranges silhouettes s'envoler ? Sûrement des chauves-souris ! Une projection vous dévoilera les habitudes de ce petit animal, juste avant d'aller à sa rencontre sur les chemins de Sologne.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant la sortie. Pour vous inscrire à une sortie, nous soutenir et adhérer, retrouvez nous sur www.sologne-nature.org ou au 0254 26 22 18

Sortie GRATUITE pour tous ! N'hésitez pas à réserver votre place... (places limitées)

Sologne Nature Environnement

Sologne naturez-vous!

SAMEDI 23 AOÛT À 20 H : Ombres de la nuit, les chauves-souris

Rendez-vous à Des Racines et des Rêves, Les Grands Coudrais à Crouy-sur-Cosson (41220).

À mesure que le ciel s'obscurcit, des silhouettes furtives font leur apparition. Des chauves-souris ! Après une projection sur leur mode de vie, nous partirons à la découverte de ces noctambules.

Tarif : Gratuit pour tous

SAMEDI 13 SEPTEMBRE À 14 H : Produits cosmétiques et ménagers, comment les fabriquer ?

Rendez-vous à Salbris (41).

Nos produits d'entretien font-ils bon ménage ? Et nos cosmétiques, sont-ils réellement bons pour notre santé ? Venez découvrir ce que cachent ces produits et surtout comment fabriquer ces produits vous-mêmes pour les rendre meilleurs !

Tarif : 6 € - Gratuit pour les moins de 6 ans et les adhérents



Sorties Naturalistes

Groupe Botanique

DIMANCHE 20 JUILLET (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9H00) – Inventaires botaniques sur le Terrain Riton Cornet à Romorantin-Lanthenay

Troisième session d'inventaires botaniques sur notre terrain pour compléter la liste des végétaux présents. Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

VENDREDI 25 JUILLET (EN SALLE, À 19H00) – Réunion de préparation d'une exposition de champignons et fruits sauvages en automne

Le groupe botanique organisera une journée d'une exposition de champignons et de fruits sauvages à Romorantin-Lanthenay en octobre (probablement le dimanche 26 octobre). Cette réunion est la préparation de cet évènement qui sera entièrement organisé et pris en charge par le groupe botanique de SNE.

Rendez-vous à 19 h 00 à SNE. La session se terminera par un casse-croûte pris en commun.

VENDREDI 29 AOÛT (EN SALLE, À 19 H 00) – Les Fougères

Atelier botanique sur les fougères, un groupe de plantes pas si facile à différencier.

Préparation : Eva, Pauline et Maurice.

Atelier suivi par un casse-croûte pris en commun.

Rendez-vous à 19 h 00 à SNE.

DIMANCHE 31 AOÛT (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) – Les Fougères

Reconnaissance des différentes espèces de fougères sur le terrain. Cette sortie se déroulera sur les communes de Langon-sur-Cher et Mennetou-sur-Cher

Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

Le lieu et le rendez-vous seront communiqués la semaine avant la sortie.

Groupe Ornithologique

DIMANCHE 13 JUILLET (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) : Inventaire des espèces patrimoniales nicheuses des étangs

Suivi des espèces patrimoniales sur les étangs de la Sologne.

Amenez un casse-croûte pour le midi. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 24 AOÛT (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) : Les oiseaux migrateurs

Les oiseaux des zones humides et autres migrateurs des étangs ou sur la Loire sont au programme (limicoles, rapaces, passereaux...). Amenez un casse-croûte pour le midi. Lieux d'observation communiqués la semaine précédant la sortie.



SOLOGNE NATURE INFO

Comité de rédaction

Rédactrice en chef :

Clotilde Robert

Conception :

Clotilde Robert

Mise en page :

Clotilde Robert

Comité de rédaction :

Clotilde Robert et Etienne Verschueren

Auteurs

Etienne Verschueren, Emma Deprêter, Simon Ledeschault, Jacqueline et Yves Bonneau, le pôle animation, Louis Grandjean, Florent Lecler, Lena Baldeck, ...

**Les articles du Sologne
Nature Infos n'engagent
que leurs auteurs !**

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais

23 Rue de Selles sur Cher

41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Mail : info@sologne-nature.org

Site : www.sologne-nature.org

Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

